



Conseil économique et social

Distr. générale
27 février 2014
Français
Original : espagnol

Instance permanente sur les questions autochtones

Treizième session

New York, 12-23 mai 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Priorités et thèmes actuels et suivi

Rapport sur les conditions de vie et le respect des droits des garçons, des filles et des adolescents autochtones en Mésoamérique

Note du Secrétariat

Conformément à la décision prise à sa dixième session (voir [E/2011/43](#), par. 77), l'Instance permanente sur les questions autochtones a décidé de charger Mirna Cunningham et Alvaro Pop d'établir un rapport sur la situation des enfants autochtones en Amérique latine et dans les Caraïbes¹.

* [E/C.19/2014/1](#).

¹ Par la suite, les membres de l'Instance ont décidé d'établir le rapport sur les conditions de vie et le respect des droits des garçons, des filles et des adolescents autochtones en Mésoamérique. Les membres de l'Instance remercient Zully Morales de son appui à la rédaction de ce rapport.



Rapport sur les conditions de vie et le respect des droits des garçons, des filles et des adolescents autochtones en Mésoamérique

I. Exposé

1. On trouvera ci-après un résumé des principales constatations qu'a faites l'Expert indépendant Álvaro Pop sur les « Conditions de vie et le respect des droits des garçons, des filles et des adolescents autochtones en Mésoamérique ».

2. L'une de ces constatations est que tous les pays présentent une caractéristique commune, à savoir qu'outre le fait que la population autochtone est la plus en retard du point de vue des indicateurs de développement social, elle est celle qui reçoit le moins des dépenses publiques de chaque pays, ce qui se vérifie dans le cas où il existe une mesure spécifique, comme au Mexique, où 9,34 % des dépenses publiques sont affectés à la population autochtone en général. On peut rétorquer qu'au strict sens du terme, cette donnée est réductionniste, car il s'agit d'une allocation directe, mais il se trouve que, par exemple au Guatemala où existe un programme d'aide alimentaire visant à réduire l'indice de sous-alimentation chronique, on ne connaît pas la proportion de cette aide, dénommée « Bolsa Segura » par le Gouvernement actuel (2012-2015), qui profite directement à l'enfance autochtone.

II. Questions et situations comparables

3. Partageant leur passé de colonisation et de construction, ces pays présentent des conditions sociales identiques. Par exemple, la population autochtone vit dans sa grande majorité en milieu rural, car les centres urbains se sont développés à l'époque coloniale, autour des peuplements de colons. Il convient de souligner, en outre, que ces populations, dans leur vaste majorité, ont été arrachées à leurs territoires d'origine et réimplantées au gré des intérêts des colonisateurs.

4. D'une façon générale, le fait de se regrouper en communautés rurales leur a permis de préserver leur patrimoine culturel des influences extérieures, mais il les a maintenues en situation grandement défavorisée car les pôles de développement ont été les zones urbaines sans aucune exception dans les pays étudiés.

5. L'autre caractéristique historique commune a trait au flux migratoire temporaire qui se produit à l'intérieur des pays et, dans le cas du Guatemala, à l'ouest vers le sud du Mexique, lors des récoltes du café. Ce flux touche des familles entières, et le travail des filles, des garçons et des adolescents s'ajoute généralement à celui du père, mais sans bénéficier d'une rémunération directe.

6. L'autre situation commune tient au peu de possibilités d'études et de travail dans les pays d'origine, surtout dans les zones rurales, où les enfants et les adolescents sont victimes de la désintégration de la famille lorsque l'un des deux parents émigre aux États-Unis (ce phénomène se produit aussi bien au Nicaragua qu'au Costa Rica), à la recherche d'un meilleur revenu pour améliorer le niveau de vie de la famille. En pareils cas, les enfants restent avec la mère, avec leurs grands-parents ou avec des oncles, ce qui les expose davantage à la discrimination, aux mauvais traitements de toutes sortes et aux risques d'être victimes de violence.

7. Dans d'autres cas, quoique cela soit peut signalé par les pays, des filles, des garçons et des adolescents figurent également parmi ceux qui émigrent aux États-Unis afin de tenter d'améliorer le sort de leur famille et de laisser à leurs pères et leurs frères de meilleures possibilités économiques. Dans ce cas, outre le fait qu'ils s'arrachent au milieu familial, ils s'exposent à de nouveaux dangers de violence, voire de mort, durant leur périple vers les États-Unis, sans avoir le moindre soutien ou la moindre protection de leurs droits pendant leur voyage, ni durant leur séjour dans leur pays de destination.

8. L'une des conséquences de l'émigration, en particulier vers les États-Unis, est la perte de l'identité nationale et ethnique, et c'est un phénomène auquel il faut prêter attention, car il affaiblit les droits des garçons, des filles et des adolescents à tous égards.

9. Lorsqu'une personne émigre, bien qu'elle soit à la recherche de meilleures possibilités, elle compromet ses droits économiques et sociaux sans y prêter garde; outre la violation de ses droits individuels, on néglige la grave violation des droits collectifs.

10. Par ailleurs, le Rapport de 2011 sur l'état de la région indique que l'Amérique centrale est la région la plus violente d'Amérique latine, notamment le Guatemala et le Honduras (ainsi qu'El Salvador et le Belize); ce rapport signale que le nombre de meurtres de femmes a augmenté et juge préoccupant le fait que la plupart des victimes d'assassinat (hommes et femmes) sont âgées de 18 à 34 ans. En revanche, on ne peut nier, par exemple dans le cas du Guatemala, que des filles ont été sauvagement assassinées et, en même temps, il a été confirmé que le crime organisé et les bandes jouent un rôle actif et utilisent des enfants et des adolescents dans différentes structures criminelles, y compris pour des meurtres sur gages, car ces jeunes ne sont pas exposés aux mêmes peines que les adultes. Ce phénomène se produit essentiellement dans la capitale et les principales zones urbaines.

11. Autre phénomène alarmant, le trafic des stupéfiants utilise des garçons et des filles pour distribuer la drogue au détail; les trafiquants les paient souvent à l'aide de drogue en guise d'argent, créant ainsi chez eux une dépendance précoce qui les maintient prisonniers de leurs réseaux.

12. Dans un autre domaine, le Mexique, comme les pays d'Amérique centrale étudiés, ont ratifié les instruments internationaux des droits de l'homme, ainsi que les instruments spécifiques des droits de l'enfant et des populations autochtones, et ont promulgué des lois à ce sujet; toutefois, si l'on considère la réalité dans laquelle vivent les enfants et les adolescents autochtones de ces pays, il semble que ce cadre juridique n'ait pas encore atteint comme il l'aurait dû les communautés, ni l'ensemble de la population, de sorte qu'il est nécessaire de tenter de déterminer à qui l'on doit que cette législation ne soit pas appliquée et le fait que les droits de cette population soient constamment bafoués de plusieurs côtés.

III. Situation des enfants et des adolescents autochtones au Mexique

13. Le Mexique a une population de plus de 110 millions d'habitants dont, d'après les chiffres officiels, environ 10 % de population autochtone.

14. Bien que les différentes peuplades autochtones mexicaines soient réparties sur l'ensemble du territoire national, aux fins de la présente étude, nous avons d'abord analysé les problèmes à l'échelon national, puis nous nous sommes concentrés sur trois états du sud : Chiapas, Campeche et Tabasco.

15. Il est clair que les enfants et les adolescents autochtones ont moins de possibilités en matière d'éducation, d'économie et de santé que ceux de la population non autochtone, tant de la part de l'État que de celle de leur noyau familial, vu que leurs parents ont eu encore moins de possibilités qu'eux et qu'ils sont condamnés à reproduire ces schémas d'exclusion qui, en fin de compte, les maintiennent dans la pauvreté.

16. Dans le budget national de chacun des pays, il existe des inégalités notoires au niveau des dépenses publiques qui se caractérisent par de fortes carences pour les populations autochtones. Les 10 % qui affichent le plus faible indice de développement humain (IDH) ne reçoivent que 5,7 % des dépenses publiques totales d'éducation affectées à ces populations. De même, ce groupe ne reçoit que 6,7 % des transferts publics aux populations autochtones, alors que les 10 % de ces populations qui présentent un IDH plus élevé en reçoivent 31,7 %. D'une façon générale, d'après le Rapport sur le développement humain des peuples autochtones au Mexique établi par le PNUD en 2010, en 2008, l'ensemble de la population autochtone a reçu 9,34 % du total des dépenses publiques fédérales, ce qui veut dire que la population non autochtone en a reçu 90,7 %.

17. Le fait que les dépenses publiques fédérales prévoient des fonds pour les populations autochtones défavorisées ne garantit pas que ces populations jouissent de meilleures possibilités. Il est essentiel de disposer de sources d'informations qui permettent d'établir avec plus de certitude si la population autochtone bénéficie réellement des crédits qui lui sont affectés.

18. Divers facteurs liés au contexte, tels que les conditions de santé, les aspirations des parents ou la situation socioéconomique du foyer, ont une grande influence sur la scolarisation et sur la contribution de celle-ci au développement. Les taux de fréquentation scolaire de la population autochtone sont moins élevés que ceux de la population non autochtone, et cet écart se creuse à partir de l'âge de 12 ans, ce qui veut dire qu'à la fin de l'éducation de base, les jeunes autochtones commencent à abandonner les études.

19. Les coûts sociaux et économiques de l'absence de politiques propres à garantir une éducation de qualité axée sur certains secteurs de la population sont énormes. Les conséquences directes d'une politique d'éducation, telle que celle du Mexique, qui défavorise la population autochtone, sont la transmission de la pauvreté et de l'inégalité des parents aux enfants.

20. Des progrès importants ont été réalisés dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'éducation dans les trois états étudiés, où les gouvernements s'efforcent de promouvoir l'accès de tous à l'éducation, envisageant des programmes, des projets et des actions destinées à pénétrer les différentes couches de la population. Cependant, les informations et les autorités à la tête de ces états font rarement référence aux peuples autochtones et à certaines catégories particulières de population telles que l'enfance et l'adolescence.

21. En matière d'égalité des sexes, bien que celle-ci soit encouragée dans les trois états, il n'existe aucun indicateur précis de l'impact réel à cet égard parmi les

garçons, les filles et les adolescents autochtones; en outre, comme les données sont généralisées pour les populations autochtones, on n'a pu identifier d'établissements qui dispensent un enseignement bilingue ni d'actions concrètes et quantifiables de la part de l'État.

22. Environ 50 % des familles autochtones sont sans assurance maladie et affichent des dépenses de santé qui représentent 30 % de leur revenu trimestriel, soit deux fois plus que les familles non autochtones. Cela réduit le revenu dont disposent ces familles pour couvrir leurs autres besoins, tels que l'éducation ou l'alimentation, ainsi que leurs biens, réduisant encore leur niveau de bien-être.

23. Dans le domaine du travail, 45,9 % des hommes et 18,2 % des femmes autochtones travaillent dans le secteur agricole. Le manque d'instruction et de formation à d'autres activités limite les possibilités d'accès de la population autochtone à des emplois à fortes productivité et à de meilleures conditions de travail.

24. Les données recueillies en matière de santé et d'éducation sont trop générales; par exemple, d'après le PNUD, au cours de la période 2000-2005, à l'échelon national, il s'est produit un accroissement du nombre de personnes ayant accédé à l'éducation, ce qui s'est traduit par un léger relèvement du niveau d'alphabétisme, de 72,6 % à 74,3 %, parmi la population autochtone âgée de 15 ans et plus. En raison du manque d'homogénéité des données locales, il n'est pas possible d'établir des profils de la région du sud du Mexique. Il est encore moins possible d'établir un profil par état et par population autochtone avec indication de leurs conditions particulières.

IV. Situation des enfants et des adolescents autochtones au Guatemala

25. Bien que plus petit que le Mexique et comptant moins de peuples autochtones (22 peuples d'origine maya, plus les Xincas et les Garífunas, soit un total de 24 peuplades), d'après les données officielles, le Guatemala compte 14 % de population autochtone, quoique d'après d'autres sources ces peuples représentent plus de 40 % de la population totale du pays.

26. D'après l'Enquête nationale sur les conditions de vie ENCOVI, effectuée en 2011 par l'Institut national de la statistique, le Guatemala est un pays jeune, dont 52 % de la population est âgée de moins de 20 ans. Toujours d'après cette enquête, les départements de l'Altiplano et le département d'Alta Verapaz sont ceux qui regroupent le plus de population jeune et aussi le plus de population autochtone.

27. En ce qui concerne le budget national, la répartition des dépenses directes affectées à l'enfance et à l'adolescence incombe étroitement au Ministère de l'éducation (Mineduc), qui en assure l'exécution à 90,6 % du total. Viennent ensuite, par ordre d'importance, le Ministère de la santé et de l'assistance sociale (MSPAS), avec 4,8 %, tandis que les secrétariats et autres services de l'exécutif se chargent des 4,6 % restants des dépenses consacrés à cette catégorie de population. Le Ministère du développement social joue également un rôle important, de même que le Secrétariat à la sécurité alimentaire; toutefois, ces administrations ne font pas de différence dans les investissements, notamment en ce qui concerne l'aide alimentaire que le Gouvernement désigne sous le nom de Bolsa Segura, ou vis-à-vis

des garçons et des filles qui présentent des cas de sous-alimentation chronique – on ne dispose pas de données sur ceux d’entre eux qui appartiennent aux peuples autochtones ni à quel peuple ils appartiennent.

28. Le problème de la sous-alimentation chronique dans le pays est alarmant, et figure à l’ordre du jour du programme politique (au moins théorique) des derniers gouvernements. Actuellement, le Gouvernement en poste a donné la priorité à 166 municipalités dans une politique dénommée Plan Hambre Cero (Plan Faim Zéro) pour combattre cette situation. Toutefois, à près d’un an de sa mise en œuvre, on constate peu de progrès, malgré un budget de plus de 5 milliards de quetzales,

29. Dans le domaine de l’éducation, le Ministère de l’éducation, à travers la Direction générale de l’éducation bilingue interculturelle DIGEBI, qui dépend du Vice-Ministère de l’éducation bilingue interculturelle, tient des registres du nombre de garçons et de filles qui s’inscrivent chaque année, et ces chiffres peuvent se comparer, dans l’enseignement primaire, au nombre de garçons et de filles qui atteignent le niveau d’instruction requis; ainsi, d’après ces registres, en 2011, un total de 455 275 enfants ont été inscrits dans l’enseignement préprimaire, dont 268 105 dans les régions rurales et 76 324 issus des populations autochtones.

30. Par contraste avec les données ci-dessus, en 2011, 355 785 étudiants se sont inscrits dans des classes diversifiées, dont seulement 16,76 % appartenaient aux populations autochtones. Bien entendu, le pourcentage d’étudiants d’origine autochtone des zones urbaines dépasse de beaucoup celui des zones rurales, qui n’était cette année que de 20,09 %, et sur le total des 59 637 étudiants des régions autochtones du pays, le pourcentage de femmes des régions rurales n’était que de 9,65 %.

31. Il ressort des paragraphes précédents que plus le niveau d’études est élevé, plus faible est la couverture des zones rurales, plus faible est le pourcentage d’étudiants autochtones et beaucoup plus faible encore le nombre de femmes, et surtout de femmes autochtones, parmi les étudiants, ce qui permet de conclure que le système d’éducation guatémaltèque privilégie ou facilite l’éducation dans les zones urbaines et pour les populations non autochtones, et que ce système se caractérise par l’exclusion. Ainsi, l’État guatémaltèque condamne la population rurale et autochtone à moins de possibilités de travail et, par conséquent, à un avenir offrant moins de débouchés, répétant le régime d’inégalité, et, à moins qu’une intervention ferme et décisive ne vienne changer cette situation, ces tendances se perpétueront encore pendant longtemps.

32. Dans le domaine de la santé, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement, le pays a atteint l’objectif de réduction de la mortalité infantile (enfants de moins de 1 an); il est proche d’atteindre l’objectif de réduction de la mortalité juvénile (enfants de moins de 5 ans, mais ne pourra atteindre l’objectif de réduction de la mortalité maternelle. À l’égard du premier indicateur, on a constaté une forte réduction, de 73 à 38 décès pour 1 000 naissances vivantes, entre 1987 et 2002. D’après l’ANSI, au cours de la période 2008/2009, le taux de mortalité infantile se situait à 42 décès pour 1 000 naissances vivantes, l’objectif du Millénaire pour le développement étant de 37 en 2015.

33. Sur le plan du travail, l’Enquête nationale sur l’emploi et les revenus de 2011 indique que le salaire moyen national est de 9 % inférieur au salaire minimum légal et, dans le secteur privé, il est de 8 % inférieur. Le secteur public affiche un salaire

moyen de 59 % plus élevé que le salaire minimum. Le salaire de la population autochtone, des jeunes et des femmes est en moyenne de 22 % inférieur à la moyenne nationale. Dans tous les secteurs, les autochtones perçoivent un salaire plus bas.

34. D'après l'UNICEF, 291 467 enfants âgés de 10 à 15 ans sont présents sur le marché du travail. Deux tiers d'entre eux sont employés à des tâches agricoles et appartiennent aux peuples autochtones; 26 % sont des filles, dont le salaire moyen représente 22 % du salaire minimum et est plus faible dans le commerce et l'industrie.

V. Situation des enfants et des adolescents autochtones au Honduras

35. Le présent rapport a pour objectif de présenter la situation du Honduras en ce qui concerne certains aspects de sa démographie, de son économie, de la sécurité de ses citoyens, ainsi que dans les domaines de la santé, de l'éducation et du travail, sous l'angle du respect des droits de l'enfant et de l'adolescent autochtones et d'ascendance africaine, afin d'évaluer cette situation.

36. En 2012, d'après les projections de l'Institut national de la statistique du Honduras, la population hondurienne était estimée à 8,2 millions d'habitants. L'âge moyen de cette population est de 21 ans. La population autochtone du Honduras est minoritaire, à 7,2 % de la population totale. On ne dispose pas de données actualisées sur la population infantile depuis 2007, où le pays comptait 2,08 millions d'enfants et 3,44 millions d'adolescents.

37. En 2010, le produit intérieur brut (PIB) du Honduras s'élevait à 15 347 millions de dollars des États-Unis et le PIB par habitant à 2 016 dollars des États-Unis. Cette même année, la croissance du PIB a été de 2,8 %, soit moins élevée qu'au cours des années 2001-2009, où la croissance moyenne avait été de 4,1 %. En 2010, l'inflation a été de 6,5 % et l'inflation moyenne de 7,5 % pour la décennie. Si l'on considère l'incidence de ces indicateurs, la majorité de la population n'a pas profité de la croissance économique de ces dernières années et la pauvreté afflige 66,2 % de cette population, en particulier la population rurale qui souffre le plus de la pauvreté généralisée.

38. La stabilité macroéconomique qu'accuse d'une façon générale l'économie hondurienne ne crée pas assez d'incitations à créer ou à attirer l'investissement sur le territoire national, ce qui se traduit par une infrastructure productive et sociale déficiente, une insuffisance de création de sources d'emploi et de faibles niveaux d'actions productives. Dans le cas des populations autochtones, la création et l'ouverture de possibilités d'initiatives économiques sont beaucoup plus limitées.

39. Par ailleurs, le Honduras affiche les plus hauts niveaux de criminalité de l'Amérique centrale, et son taux d'homicides figure parmi les plus élevés de l'Amérique latine. Le dernier taux signalé (en 2009) était de 66,8 homicides par tranche de 100 000 habitants. Les niveaux élevés de délinquance et de violence dont souffre le Honduras sont un frein à l'investissement tant national qu'étranger et se répercute sur le chômage. Les personnes tuées par la violence laissent des orphelins et des veuves et se traduisent par la perte de compétences nationales.

40. En ce qui concerne le budget national, on n'a pas trouvé d'informations sur des postes budgétaires concernant spécifiquement la population autochtone; en fait, l'investissement semblait se fonder sur l'ensemble de la population hondurienne, ce qui permet de tomber facilement dans le piège de l'égalité pour tous face à l'État, sans aucune distinction, c'est-à-dire sans tenir compte du fait que la réalité défavorise grandement cette catégorie de population.

41. Dans le domaine de l'éducation, les programmes d'étude et les méthodes d'enseignement sont souvent inappropriés, et la langue utilisée pour l'instruction inconnue des enfants autochtones. Cela aboutit à l'exclusion de ces enfants de l'école et rend difficile leur instruction. D'après une enquête menée par l'UNICEF, « [...] normalement, les enfants qui parlent une autre langue ne commencent à comprendre qu'en troisième année tout ce qui leur est enseigné dans des conditions de relative égalité avec leurs pairs dont la langue maternelle est celle utilisée ».

42. En ce qui concerne la législation sur l'éducation, il existe au Honduras certaines règles qui tendent à promouvoir et à protéger l'accès à l'éducation pour tous pour les populations autochtones et d'ascendance africaine mais, malgré ces efforts, les initiatives de l'État n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs.

43. En ce qui concerne les dépenses publiques de santé du Honduras, en 2010, elles représentaient près de 6,25 % du PIB. À ce titre, la couverture médicale est de un médecin pour 870 habitants. Quant aux causes de mortalité de la population infantile autochtone et d'ascendance africaine, en 2011, les services de santé ont cité les maladies évitables et soignables, notamment la pneumonie, les maladies parasitaires et la sous-alimentation. En outre, en 2010, le taux de sous-alimentation chronique chez les enfants de moins de 5 ans était de 11 %. Quelque 66,1 % de la population souffrent d'insuffisances d'assainissement de base.

44. Aucune politique sanitaire n'a la capacité de créer des mécanismes de prévention des principales causes de mortalité dans la région où habitent les enfants et les adolescents autochtones (dans les zones côtières de forêt tropicale et de bas fonds, c'est le paludisme, et dans les régions touristiques, le VIH/sida). En outre, le recul de l'utilisation de la médecine traditionnelle, qui apportait auparavant une réponse locale aux besoins médicaux, a aggravé la situation de couverture de soins de santé des communautés.

45. Ces dernières années, le budget de l'éducation publique a été en moyenne de près de 5,4 % du PIB. En ce qui concerne la couverture nationale de l'éducation indiquée en 2011, 43,5 % des adolescents honduriens avaient accès à l'éducation, ce qui est grandement insuffisant en regard de ce droit. Et 34,30 % de cette insuffisance touche les adolescents autochtones et d'ascendance africaine (âgés de 13 à 17 ans). Cette même année, les taux de population urbaine et rurale du pays ayant eu accès à l'éducation ont été respectivement de 38,40 % et de 11,40 %, ce qui correspondait à 89,40 % d'enfants et à 24 % d'adolescents.

46. En ce qui concerne le travail des enfants honduriens, en 2007, sur le total de 2 860 792 mineurs âgés de 5 à 18 ans, 14 % travaillaient (soit uniquement, soit en combinant travail et études) : 74 % étaient des garçons et 26 % des filles. La plus forte prévalence du travail des enfants se situait dans les zones rurales. Sur le total de 400 069 mineurs qui travaillent, 70 % sont concentrés dans les zones rurales, contre 30 % dans les villes.

47. Sur le plan législatif, le Honduras a ratifié divers traités et conventions qui veillent à protéger les droits individuels des enfants et adolescents autochtones, notamment les conventions de l'OIT et la Convention relative aux droits de l'enfant, et il appuyé l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Toutefois, l'application effective de ces instruments reste faible, si l'on tient compte du fait que les enfants et adolescents autochtones restent défavorisés par rapport au reste de la population. Autrement dit, sans la volonté politique d'appliquer tous les textes législatifs ratifiés ou créés et sans politiques ou programmes dotés d'un financement suffisant pour leur application, l'approbation de textes en soi ne peut modifier les conditions de vie de cette population.

48. D'après les indicateurs analysés, ce sont principalement les groupes d'enfants et d'adolescents autochtones et d'ascendance africaine qui affichent les plus graves retards sociaux dans le pays, en raison de leur inégalité d'accès à l'éducation et à la santé et à la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'intégrer à un très jeune âge à la population économiquement active, de sorte que l'on peut dire que l'existence d'un cadre juridique de protection de leurs droits ne signifie rien pour une population qui ne connaît peut-être même pas tous ces instruments et va donc encore moins exiger leur application.

VI. Situation des enfants et des adolescents autochtones au Nicaragua

49. Le présent rapport sur le Nicaragua a pour but de décrire la situation du pays en ce qui concerne sa démographie, son économie, la sécurité de ses citoyens, leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leur situation en matière de santé, d'éducation et de travail, et d'examiner notamment la question du respect des droits des enfants et des adolescents autochtones, afin d'évaluer la situation du Nicaragua en particulier, et de la Mésoméridie en général dans ces domaines.

50. Le peu de données et d'informations statistiques sur les thèmes mentionnés a gravement compliqué l'établissement des informations documentaires contenues dans le présent rapport. Nous avons quand même réussi à recueillir d'importantes données sur tous les aspects économiques et sociaux mentionnés.

51. Au Nicaragua, la majorité de la population vit dans la zone côtière du Pacifique où est concentrée la majeure partie de l'industrie et des services; le nord est principalement agricole, et les populations autochtones sont surtout concentrées dans la région atlantique, qui regroupe les régions autonomes. D'après l'Institut national de l'information sur le développement, en 2012, la population du pays était estimée à 6 071 045 habitants. Cette population est la plus jeune de l'Amérique latine : 37 % des Nicaraguayens ont moins de 14 ans et 53 % ont moins de 18 ans. L'âge moyen des Nicaraguayens est de 22,9 ans. Il importe de souligner que la population autochtone est minoritaire, à 14 % de la population totale. La population du pays est à 56 % urbaine et à 44 % rurale.

52. En 2010, le produit intérieur brut (PIB) du Nicaragua s'élevait à 6 551 millions de dollars des États-Unis. La même année, le PIB par habitant était de 1 127 dollars des États-Unis. En 2010, le PIB a enregistré une croissance de 4,5 % par rapport à 2009. La même année, l'inflation a été de 9,2 % par rapport à l'année précédente.

53. Malgré la croissance économique de ces dernières années, la pauvreté frappe 48,3 % de la population, dont 17,3 % vivent en situation d'extrême pauvreté. La pauvreté est plus ample et plus profonde en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle touche 30,9 % de la population urbaine et 70,3 % de la population rurale, et l'extrême pauvreté atteint 6,7 % de la population urbaine et 30,5 % de la population rurale.

54. En ce qui concerne la sécurité des citoyens, elle est traitée sous trois angles : le crime organisé, le trafic des stupéfiants et les bandes, mais la lutte porte également sur la corruption et le manque de transparence des institutions. Parmi les autres facteurs qui sont étroitement liés au problème de la sécurité figurent notamment l'accroissement de la migration, les jeunes et le chômage, le manque d'accès à l'éducation, les mauvaises conditions de logement, la violence à l'égard des enfants et la violence intrafamiliale.

55. La Cour suprême de justice souligne que la sécurité des citoyens est l'une de ses grandes préoccupations, car elle conditionne non seulement la perception de la population, mais aussi la confiance des investisseurs étrangers envers le Nicaragua.

56. En ce qui concerne le budget général de la République, nous n'avons pas d'informations sur les crédits alloués directement à la santé, à l'éducation, à la nutrition et à d'autres questions intéressant les enfants et les adolescents autochtones, les crédits étant alloués d'une façon générale à l'ensemble de la population du pays, et ce, malgré la décentralisation et l'existence et la reconnaissance des régions autonomes.

57. En ce qui concerne la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, malgré des progrès sensibles, 22 % de la population souffre de sous-alimentation chronique. Parmi les actions du Gouvernement nicaraguayen figurent le Programme Faim zéro et la loi sur la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Malgré cela, on note encore de graves retards quant au droit à l'alimentation.

58. Dans le domaine de l'éducation, le total des dépenses publiques qui lui sont consacrées est passé de 3,1 % du PIB en 1994 à 5,0 % en 2007. Cette amélioration n'est pas répercutée sur les communautés ethniques, dont l'un des principaux problèmes est l'analphabétisme : 30 % de leur population ne sait ni lire ni écrire, ce qui lui pose de graves problèmes d'accès à l'emploi, avec pour conséquences le chômage, le sous-emploi (le travail étant limité au secteur non structuré), de faibles revenus et une couverture insuffisante de l'assurance sociale.

59. Le taux d'analphabétisme est de 7,5 % de la population nicaraguayenne (âgée de 15 ans et plus). Le taux net d'inscription est de 91,8 % dans le primaire et de 45,2 % dans le secondaire, mais au niveau intermédiaire, il est de 18,0 %. Par ailleurs, le taux net de scolarisation s'est maintenu à 46 %, tandis que le taux de rétention scolaire est de 90,9 %. En outre, le taux de redoublement est proche de 11,0 % dans le primaire et de 7,9 % dans le secondaire. Les groupes miskitos, mestizos de la Côte caraïbe, et chorotega-nahua-mange représentent un total de 238 000 habitants, soit 65 % du total des populations autochtones. Parmi ces populations, l'analphabétisme varie entre 28,7 % chez les Miskitos et 37,6 % chez les Meztizos de la Côte caraïbe. La communauté au taux d'analphabétisme le plus faible est la population créole, avec un taux d'analphabétisme de 8,1 %, mais elle ne représente que 4,9 % du total des populations autochtones. Ces populations sont celles qui ont le moins bénéficié des possibilités d'éducation, en raison de

problèmes de couverture liés à leur isolement géographique, à leurs faibles niveaux de vie et à leur extrême pauvreté qui limitent leur intégration au système d'éducation.

60. Bien que les dépenses de santé aient représenté près de 4,2 % du PIB en 2010, ce qui dénote une tendance à la hausse, les peuples autochtones du Nord, du Centre et du Pacifique du Nicaragua (Chorotegas, Xiu et Nahoas) dénoncent le grand nombre de malades que comptent leurs communautés. D'une façon générale, l'approvisionnement en eau potable et la couverture de l'assainissement sont très faibles au Nicaragua, surtout dans les zones rurales et parmi les populations éparses des régions autonomes de l'Atlantique.

61. Le taux de mortalité infantile est proche de 21,5 pour 1 000 naissances vivantes, et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans frôle des 26 pour 1 000 naissances vivantes; en même temps, le taux de mortalité maternelle est de 100 pour 100 000 naissances. Par ailleurs, le pays compte 0,9 lit d'hôpital pour 1 000 habitants et un total de 3 779 médecins pour l'ensemble de la population. Dans le même temps, les naissances assistées par un personnel qualifié ne sont que de 74 % du total.

62. Le Programme national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/sida a débuté avec l'inclusion du sida en 1987, lorsque le premier cas a été déclaré dans le pays. De source gouvernementale, on apprend que, jusqu'à la fin de juin 2000, le pays avait traité un total de 559 personnes séropositives; sur ce total, 254 (45 %) avaient atteint le stade du sida et le nombre de décès était de 143 (53 %). Le Nicaragua accuse un taux élevé de prévalence de 11 personnes vivant avec le virus par tranche de 100 000 habitants.

63. Le Nicaragua signale 7 000 garçons et filles des rues qui inhalent des substances chimiques. Une récente étude diagnostique effectuée sur un marché de Managua a révélé l'existence de 1 300 garçons et filles inhalant de telles substances. Parmi les drogues que consomment ces enfants des rues figure la colle, mais on note également un accroissement de la consommation de crack.

64. Dans le domaine du travail, l'emploi parmi la population autochtone nicaraguayenne se caractérise par des revenus minimums, le chômage et le sous-emploi, en raison du faible niveau d'instruction et de formation professionnelle de cette population et de son intégration forcée au marché du travail dans des conditions de dépendance en tant que salariés ou petits producteurs agricoles. Le climat d'exclusion sociale dans lequel vivent ces peuples originaires du Nicaragua limite leurs possibilités d'accéder à un travail décent et doit s'analyser dans le contexte spécifique de faiblesse des droits collectifs des populations autochtones, en particulier de leurs droits territoriaux. Le travail des peuples autochtones du Nicaragua consiste le plus souvent en une source de production pour l'autosubsistance, mais pas en une source génératrice de revenu ou en un travail rémunéré.

65. D'après l'OIT, dans les régions autonomes de la Côte caraïbe, 45 % de la population de la Côte atlantique vivent de leurs activités agricoles; 22,3 % tirent leurs revenus du secteur des services; 12,5 % et 11,7 % respectivement de la pêche et du commerce, et les 8,5 % restants se classent comme s'adonnant à d'autres activités.

66. En ce qui concerne le travail des enfants, le Nicaragua dispose d'un cadre juridique qui protège les droits des enfants et des adolescents et interdit le travail des enfants. Cependant, dans leur majorité, les garçons, les filles et les adolescents travaillent dans le secteur non structuré de l'économie, ce qui les prive des chances de scolarisation. D'après l'Enquête nationale sur le travail des enfants et des adolescents, effectuée en 2006 par le Ministère du travail, plus de 265 881 enfants et adolescents de 15 à 17 ans, soit 13,4 % de cette catégorie de population, appartenaient à la population active.

67. Le Gouvernement du Nicaragua reconnaît que l'une des limitations à l'exercice des droits des enfants et des adolescents tient à ce que la population autochtone, bien que minoritaire, n'a guère reçu l'attention voulue. Il admet que malgré les efforts de formation et de sensibilisation consacrés aux communautés de la région Atlantique, l'impact a été modeste, principalement en raison des barrières linguistiques et de la dispersion de cette population. Néanmoins, ce ne sont pas là des excuses pour négliger les besoins de ces populations et pour justifier le non-respect de leurs droits fondamentaux par les autorités.

VII. Conclusions

68. Le cadre juridique et politique sur lequel sont fondés les rapports entre les peuples autochtones et les États de Mésoamérique est divers et vont de cas où ces peuples ne sont pas encore reconnus par la Constitution politique à d'autres où cette constitution reconnaît le droit à l'autodétermination, y compris la reconnaissance de régimes d'autonomie et d'autogouvernement autochtone. Dans le même ordre d'idées, on constate que les gouvernements progressent dans l'extension de la couverture des programmes sociaux et accordent la priorité à l'enfance dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Malgré cela, on ne dispose pas d'informations systématiques avec décomposition par ethnie, sexe ou groupes d'âge qui rendraient compte de la situation des enfants autochtones dans la sous-région.

69. Il s'agit cependant de pays où la majeure partie de la population est jeune. C'est ainsi qu'au Guatemala² 52 % de la population a moins de 20 ans, notamment dans les départements de l'Altiplano et Alta Verapaz, où est concentrée une forte majorité de la population autochtone. Au Nicaragua, 37 % de la population a moins de 14 ans et 53 % a moins de 18 ans.

70. L'absence d'informations avec ventilation selon l'ethnie empêche de disposer de données quantitatives confirmant l'écart entre les enfants autochtones et le reste de la population, ce qui ne fait que répéter le cycle cumulatif des désavantages et de l'exclusion historique des familles et des peuples autochtones.

71. Les écarts se creusent dès la naissance. Au Mexique, le risque de décès pendant la grossesse ou à l'accouchement est trois fois plus élevé dans les municipalités à majorité autochtone. Lorsque l'on établit la relation à partir des estimations de naissances, le risque de mortalité maternelle est double dans les zones à prédominance autochtone (avec une population autochtone de 40 % à 69 %) et quatre fois plus élevé dans les zones nettement autochtones (70 %).

² Encuesta Nacional de Condiciones de Vida (Enquête nationale sur les conditions de vie), ENCOVI. Institut National de la statistique. Guatemala. 2011.

72. Les données du troisième Recensement par la taille et le poids des enfants guatémaltèques selon leur langue maternelle montrent que 34,6 % des garçons et des filles dont la langue maternelle est l'espagnol contre 62,5 % de ceux qui ont une autre langue maternelle affichent une insuffisance de taille ou une sous-alimentation chronique. Ces chiffres atteignent 80,7 % pour les enfants du peuple chorti, 79,1 % pour les Akateco et 76,9 % pour les Ixil, qui présentent le taux le plus élevé de retard de croissance.

73. En ce qui concerne les années d'études, on constate que plus le niveau d'instruction augmente, plus faible est la couverture de l'éducation dans les zones rurales et, en fin de compte, plus le pourcentage d'étudiants autochtones, et surtout de femmes autochtones est faible. Il convient d'ajouter à cela le fait que les programmes d'études et les méthodes d'enseignement sont souvent culturellement inappropriées et que la langue utilisée pour l'instruction n'est pas connue des enfants autochtones.

74. En ce qui concerne le Budget national, le Mexique affiche des inégalités dans les dépenses publiques destinées aux peuples autochtones. Les 10 % de la population à l'Indice de développement humain (IDH) le plus faible ne perçoivent que 5,7 % du total des dépenses publiques d'éducation, et seulement 6,7 % des transferts publics aux peuples autochtones, tandis que les 10 % de la population autochtone à IDH plus élevé en perçoivent 31,7 %. En 2010³, les peuples autochtones n'ont perçu que 9,34 % du total des dépenses publiques fédérales, ce qui veut dire que la population non autochtone en a perçu 90,7 %. On ne dispose pas d'informations susceptibles de permettre d'analyser ce niveau de répartition budgétaire dans les autres pays.

75. Le modèle économique appliqué dans la sous-région pose d'autres problèmes pour l'enfance. Par exemple, le Guatemala⁴ compte 291 467 garçons et filles, en majorité autochtones, âgés de 10 à 15 ans, présents sur le marché du travail. Les deux tiers de ces enfants sont affectés à des travaux agricoles et 26 % sont des filles, qui travaillent pour un salaire moyen qui s'élève à peine à 22 % du salaire minimum et qui est encore plus faible dans le commerce et l'industrie.

76. Les données les plus préoccupantes de cette étude sont toutefois celles qui révèlent un nouveau profil de l'enfance autochtone découlant du cadre politique, économique et sociodémographique et de l'insécurité qui caractérisent la sous-région.

77. Sur le plan démographique, on observe certains facteurs et tendances qui préoccupent :

a) Les enfants autochtones sont les descendants de familles contraintes d'émigrer vers les centres urbains pendant les conflits militaires ou du fait de leur expulsion de leurs territoires ancestraux sous l'effet de concessions d'exploitation des ressources minières, forestières ou halieutiques de ces dernières décennies. Ces familles se sont généralement implantées dans des zones urbaines marginales;

³ Rapport sur le développement humain des peuples autochtones au Mexique, élaboré en 2010 par le PNUD.

⁴ UNICEF.

b) Ils font partie du flux migratoire temporaire observé dans ces pays, accompagnant les membres de leur famille et s'adonnant généralement à des travaux pour lesquels ils ne perçoivent aucune rétribution directe; ou

c) Ils émigrent vers les États-Unis ou le Costa Rica à la recherche d'une contribution à l'économie familiale. Dans ces cas, ils s'exposent à de nombreux dangers, à être victimes d'actes de violence, voire à perdre la vie, durant leur périple vers les États-Unis sans bénéficier d'aucune protection de leurs droits ni durant le trajet ni une fois arrivés dans leur pays de destination.

78. Ces garçons et filles se trouvent dans des situations de désintégration familiale. Quand ils restent avec leur mère, des grands-parents ou des oncles, ils s'exposent à plus de discrimination et à des abus de toutes sortes qui en font des victimes potentielles d'actes de violence. Les langues, les coutumes et les tenues vestimentaires changent radicalement, surtout dès que la télévision et le câble envahissent les foyers. Quand ils émigrent, ils s'exposent à la perte de leur identité nationale et ethnique.

79. La Mésoamérique est la région la plus violente de l'Amérique latine. Et bien que l'on ait enregistré des cas de sauvages assassinats de garçons et de filles, en même temps, on a pu confirmer l'action du crime organisé et des bandes qui utilisent les enfants et les adolescents pour différentes activités criminelles, y compris le meurtre sur gages. Par ailleurs, le trafic des stupéfiants utilise des filles, des garçons et des adolescents pour la distribution de drogue au détail; ces jeunes sont souvent payés à l'aide de drogue en guise d'argent, de sorte qu'à un très jeune âge, ils tombent dans une toxicomanie qui les maintient en état de dépendance à l'égard de leurs réseaux.

80. On a constaté également un accroissement des cas signalés de traite de filles et d'adolescentes, sous l'effet de la décomposition sociale et de la perte des valeurs familiales, communautaires et traditionnelles autochtones. Cette situation s'est encore aggravée dans les régions frontalières.

81. L'autre facteur qui a une incidence sur la situation des zones rurales, tant au sud du Mexique qu'au Guatemala, est que la terre ne produit plus comme avant et que les prix du maïs, des haricots et autres produits agricoles ne couvrent plus l'investissement et le travail que ces denrées exigent, ce qui explique la prolifération des semis de pavot et de cannabis et pourquoi on commence à découvrir, dans certaines communautés, des laboratoires de traitement de la drogue. Cela fait que les familles autochtones et rurales, face à la pauvreté et au peu de possibilités de travail et de productivité, ne voient pas d'autre choix que de se livrer à ces activités illicites.

82. Malgré l'absence de dossiers, on dispose d'informations sur les enfants et les adolescents qui, n'ayant pas de possibilités d'étudier ou de travailler, se laissent entraîner par des bandes, par des trafiquants de drogue et par d'autres groupes du crime organisé qui leur offrent « une famille » ainsi que des ressources relativement abondantes, mais sans faire cas des dangers auxquels ils les exposent.

Recommandations

83. Il importe que les gouvernements veillent à se doter d'informations statistiques avec ventilation par ethnie et par source d'informations, afin de pouvoir déterminer

plus clairement si les enfants autochtones bénéficient ou non des dépenses qui lui sont allouées.

84. Il incombe aux gouvernements et aux institutions du Système des Nations Unies, aux universités et autres acteurs d'inclure les variables « appartenance ethnique », « âge » et « sexe » dans les études officielles, afin de pouvoir disposer d'un instrument donnant une vision d'ensemble et réelle des indicateurs du développement humain.

85. La pauvreté et l'inégalité sont des problèmes structurels, et les bienfaits de la politique sociale, quelque utiles qu'ils soient, ne peuvent suffire à combler les différences d'accès à des possibilités plus nombreuses et meilleures de développement humain pour l'enfance autochtone.

86. Le modèle économique extractiviste et d'exclusion sociale, combiné aux facteurs historiques de la colonisation et de la discrimination, creusent de nouveaux fossés entre l'enfance autochtone et le reste de la population. À ces fossés historiques viennent s'ajouter de nouveaux problèmes qui réclament une attention particulière.

Bibliographie

- Organisation internationale du travail. *Trabajo infantil y pueblos indígenas El caso de Nicaragua*. Nicaragua. San José, Costa Rica, Bureau international du travail, 2008.
- Asociación de Investigación y Estudios Sociales. (2012). *Análisis del Presupuesto de Ingresos y Egresos del Estado de 2013*. (Guatemala, 2012).
- Banco Centroamericano de Integración Económica. *Ficha estadística de Honduras*. Consultée le 12 décembre 2012, sur <http://www.bcie.org/uploaded/content/article/1944368211.pdf>.
- Banco Centroamericano de Integración Económica. *Ficha estadística de Nicaragua*. (Nicaragua, 2010).
- Banco de Guatemala. *Guatemala en cifras*. (Guatemala, 2001).
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Instituto Centroamericano de Estudios Fiscales, « Análisis del presupuesto 2011 enfocado a niñez y adolescencia », *¡ Contamos !* Serie de documentos de analysis, Boletín n° 2 (Guatemala, 2010).
- Maritza Delgadillo. *Desigualdades sociodemográficas en Nicaragua: tendencias, relevancia y políticas pertinentes*. Serie Población y Desarrollo, núm 77 (Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2007).
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. (2011). *Estudio económico de América Latina y el Caribe ■ 2010-2011*. (Santiago du Chili, 2011).
- Isabel Mayoral Jiménez. « La pobreza en México sube a 52 millones ». *CNN Expansión* (Mexico, DF) 29 juillet 2011. Consulté en juin 2013 sur <http://www.cnnexpansion.com/economia/2011/07/29/pobreza-mexico-2010>.

- Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas. *Acciones de Gobierno para el Desarrollo Integral de los Pueblos Indígenas. Informe 2010* (México, DF, 2010).
- Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas. (2010). Cédulas de información básica de los pueblos indígenas de México. Consulté le 27 novembre 2012, sur http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&view=article&id=1327:cedulas-de-informacion-basica-de-los-pueblos-indigenas-de-mexico-&catid=38&Itemid=54.
- Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas. (2010). « Indicadores sociodemográficos de la población total et la población indígena, 2010. Consulté le 17 janvier 2013, sur http://www.cdi.gob.mx/cedulas/cedula_nacional_2010.pdf.
- Cooperación para la Educación. Consulté le 10 janvier 2013, sur <http://www.coeduc.org/es/guatemala/pobreza.html>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Situación de las mujeres rurales en Nicaragua* (2007). Consulté en décembre 2012, sur http://www.landcoalition.org/sites/default/files/legacy/legacypdf/08_FAO_SituacionMujeresRuralesNicaraguaFAO.pdf?q=pdf/08_FAO_SituacionMujeresRuralesNicaraguaFAO.pdf.
- Fondo de Cooperación para Agua y Saneamiento. (s.f.). Nicaragua. Consulté le 26 juin 2013, sur <http://www.fondodelagua.aecid.es/es/fcas/donde-trabaja/paises/nicaragua.html>.
- Instituto Nacional de Información de Desarrollo. Anuario Estadístico 2008. (2008).
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Instituto centramericano de Estudios Fiscales. *Boletín No. 1 Sobre la ejecución del presupuesto público de Guatemala orientado a la niñez y adolescencia en el mes de agosto 2010. ¡Contamos!*, Serie de documentos de análisis (Guatemala, 2010).
- Gobierno Constitucional del Estado Campeche. « Plan Estatal de Desarrollo 2009-2015 ». (San Francisco de Campeche, Mexique, 2010). Consulté le 10 janvier 2013, sur <http://www.campeche.gob.mx/index.php/gobierno/gobernador/plan-estatal>.
- Gobierno Constitucional del Estado de Chiapas. Plan de Desarrollo Chiapas Solidario 2007-2012, Alineación de los Objetivos de Desarrollo del Milenio. Consulté le 14 novembre 2012, sur http://www.cdi.gob.mx/cedulas/cedula_chiapas_2010.pdf.
- Oscar Banda González, « Pueblos y comunidades indígenas en la propuesta de egresos de la Federación 2012 » (2012). Consulté le 15 juin 2013, sur http://www.diputadosprd.org.mx/debate_parlamentario/articulos/LXI_2011_010_3.pdf.
- Instituto Nacional de Estadística. *Compendio estadístico ambiental*. (Guatemala, 2011).

- Instituto Nacional de Estadística. Instituto Nacional de Estadística, Guatemala, C.A. consulté le 5 mars 2013, sur <http://www.ine.gob.gt/np/encovi/documentos/Pobreza%20y%20Desarrollo%202011.pdf>.
- Instituto Nacional de Estadística. *Censos Nacionales XI de Población y VI de Habitación 2002*. (Guatemala, 2003).
- Instituto Nacional de Estadísticas y Censos. *VIII Censo de Población y IV de Vivienda, 2005*. (Nicaragua, 2006).
- Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática. *La población indígena en México*. Consulté sur http://www.inegi.org.mx/prod_serv/contenidos/espanol/bvinegi/productos/censos/poblacion/poblacion_indigena/_pob_ind_mex.pdf.
- Instituto Nacional de Estadística. *V Encuesta Nacional de Salud Materno Infantil 2008 – 2009* (Guatemala, 2009). Consulté en novembre 2012 sur http://www.ine.gob.gt/np/ensmi/Informe_ENSMI2008_2009.pdf.
- « Narcotráfico usa cada vez más menores para venta de drogas », *La Hora* (Guatemala), (24 mars 2012). Consulté le 23 juin 2013, sur <http://lahora.com.gt/index/php/nacional/guatemala/reportajes-y-entrevistas/155585-narcotrafico-usa-cada-vez-mas-menores-para-venta-de-drogas>.
- Abigail Becerra Millán, *Reporte temático Núm. 4 : Trabajo infantil en México* (México, DF, Centro de Estudios Sociales y de Opinión Pública, 2005). Consulté en décembre 2012 sur <http://www.diputados.gob.mx/cesop/doctos/Trabajo%20infantil%20en%20Mexico.pdf>.
- Ministerio de Educación de Nicaragua. « Informe de País Confitea VI 2008 ». (Nicaragua, 2008).
- Ministerio de Educación, Gobierno de Guatemala. « Dirección General de Educación Bilingüe Intercultural ». (página de inicio). Consulté le 23 février 2013, sur <http://www.mineduc.gob.gt/DIGEBI/organizacion.html>.
- Ministerio de Finanzas Públicas. « Proyecto de Presupuesto General de Ingresos y Egresos del Estado para el ejercicio fiscal 2013. Consulté en novembre 2012, sur <http://old.congreso.gob.gt/archivos/iniciativas/registro4559.pdf>.
- Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social. Sistema de Información Gerencial de Salud. Consulté le 20 février 2013, sur <http://sigsa.mspas.gob.gt/>.
- Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social, Instituto Nacional de Estadística, Universidad del Valle de Guatemala et al. *Informe Preliminar V Encuesta Nacional de Salud Materno Infantil 2008-2009*. (Guatemala, 2009).
- Naciones Unidas. Declaración de las Naciones Unidas sobre los derechos de los pueblos indígenas. Consulté le 28 octobre 2012, sur <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/512/10/PDF/N0651210.pdf?OpenElement>.
- CODENI. Observatorio sobre los derechos humanos de la niñez y la adolescencia nicaragüense. (s.f.). *Inversión educación*. Consulté le 28 juin 2013, sur <http://dev.codeni.org.ni/>.

- Organization internationale du travail. (2008). *Trabajo infantil y pueblos indígenas. El caso Honduras*. (San José, Costa Rica: Bureau international du travail, 2008).
- Bismark Pineda y Lisardo Bolaños. « Diagnóstico de la Violencia juvenil en Guatemala ». (Guatemala, 2009).
- Programme des Nations Unies pour le développement au Mexique. « Construcción de ciudadanía y educación indígena: prácticas con equidad », Proyecto conjunto con el Gobierno del Estado de Yucatán. Consulté en décembre 2012, sur http://www.undp.org.mx/IMG/pdf/PRODOC_YUCATAN.pdf.
- Programa de Naciones Unidas para el Desarrollo. *Informe sobre el Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México. El reto de la desigualdad de oportunidades*. (México: PNUD, 2010).
- Programa de la Agencia de los Estados Unidos para el Desarrollo Internacional para Fortalecer la Respuesta Centroamericana al VIH (USAID/PASCA). *Plan Estratégico Nacional para la Prevención, Atención y Control de ITS, VIH y Sida. Guatemala 2011 - 2015*. (Guatemala, 2010). Consulté en novembre 2012, sur http://www.pasca.org/userfiles/PEN02_ANALISIS_BASE_DATOS_GUATEMALA_AGO2011.pdf.
- « Diagnóstico sobre la situación de niñas, niños y adolescentes en 21 países de América Latina », Informe de Noticias Aliadas par Save the Children Suecia (Lima, février 2003). Consulté le 24 juin 2013 sur <http://primerainfancialac.org/publicaciones/all/thumbnails/3-Save-the-Children-%20diagnostico.pdf>.
- UNICEF Comité Español. « Convención sobre los Derechos del Niño ». Madrid, Espagne : UNICEF, 2006).
- UNICEF y Observatorio de la Niñez, *Niñez indígena y afrohondureña en la República de Honduras* (Tegucigalpa, 2012).
- UNICEF. *Los derechos de la infancia y la adolescencia en México Una agenda para el presente*. (Mexico, 2010). Consulté le 10 novembre 2012, sur http://www.unicef.org/mexico/spanish/UNICEF_SITAN_final_baja.pdf.
- UNICEF. « Resumen Ejecutivo: La inversión social en la niñez y la adolescencia ». (Nicaragua, 2007).
- UNICEF. *Mírame : Situación de la niña indígena en Guatemala*. (Guatemala, UNICEF, 2007). Consulté en janvier 2013, sur http://www.unicef.org.gt/1_recursos_unicefgua/publicaciones/mirame/06_mirame_situacion_nina_indigena_guate.pdf.
- UNICEF « Protección infantil en México ». Page web consultée le 27 novembre 2012, sur <http://www.unicef.org/mexico/spanish/proteccion.html>.
- UNICEF. « Análisis del Presupuesto general de ingreso y egresos del Estado de Guatemala aprobado para el 2012, enfocado en la niñez y la adolescencia » *¡Contamos!*, Serie de documentos de análisis, Boletín n° 7 (Guatemala, 2011).